

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 16 AVRIL 2014 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de créer deux commissions municipales et a désigné les membres de celles-ci :

Intitulés	Composition	Responsable	Membres
Commission Logement <i>Secrétariat : B. BARON</i>	6 membres : Maire + Adjoint + 3 élus majorité 1 élu minorité	M. JULIENNE	Mme BONDU Mme MAGRES Mme LIEGE Mme TENDRON
Commission Vie Economique <i>Secrétariat : S. GUITTET G. LORANT</i>	6 membres : Adjoint + 4 élus majorité 1 élu minorité	M. JULIENNE	M. JOYEAU M. RENAUD M. DAMIENS M. VIERON Mme VADOT

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de créer neuf comités consultatifs et a désigné les membres de ceux-ci :

Intitulés	Composition	Responsable	Membres élus	Membres extra-municipaux
Comité Urbanisme et Développement Durable <i>Secrétariat : C. MARSOLLIER</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme LEMAIRE	M. RENAUD Mme PAIN M. DUGENETAIS M. METAIS M. DAMIENS M. KOBI	M..... M..... M.....
Comité Communication et Jumelage <i>Secrétariat : A. AUREGAN</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme LEMAIRE	Mme LOZE M. HABAROU M. JOYEAU Mme TAFFATZ M. PASQUIER Mme BLOUET	M..... M..... M.....
Comité Transports, Voirie et Infrastructures <i>Secrétariat : P. FOURY</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	M. RENAUD	Mme PAIN M. ABLAIN M. DUGENETAIS M. METAIS M. DAMIENS M. ROBIN	M..... M..... M.....
Comité Culture, Loisirs, Tourisme <i>Secrétariat : A. AUREGAN</i>	10 membres : Adjoint + 4 élus majorité 1 élu minorité 4 membres désignés	Mme LOZE	Mme BORDAIS M. HABAROU Mme TAFFATZ Mme LAURENDEAU-CAHIER Mme VADOT	M..... M..... M..... M.....
Comité Education et Citoyenneté <i>Secrétariat : C. PAIRONNEAU</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme DIDIER	M. COCHET Mme DUGAST Mme LAURENDEAU-CAHIER Mme BORDAIS M. ABLAIN Mme GUILMIN	M..... M..... M.....
Comité Enfance et Jeunesse <i>Secrétariat : F. ROCHE</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	M. COCHET	Mme DIDIER Mme LIEGE M. VIERON Mme LAURENDEAU-CAHIER Mme DUGAST Mme GUILMIN	M..... M..... M.....

Comité Sports <i>Secrétariat : M. PICHON</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	M. COCHET	M. DUGENETAIS Mme DUGAST M. VIERON M. PASQUIER Mme BORDAIS M. ROBIN	M..... M..... M.....
Comité Cadre de vie, Sécurité et Accessibilité <i>Secrétariat : P. FOURY et J.F. LE FLAEC</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme PAIN	Mme LEMAIRE Mme BONDU M. METAIS Mme MAGRES M. HABAROU Mme TENDRON	M..... M..... M.....
Comité Finances et Marchés Publics <i>Secrétariat : S. GUITTET et D. POIRIER</i>	12 membres : Maire +Adjoint 5 élus majorité 2 élus minorité 3 membres désignés	M. ABLAIN	M. DAMIENS M. JOYEAU M. PASQUIER Mme LOZE M. HABAROU M. KOBİ Mme VADOT	M..... M..... M.....

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné huit délégués pour représenter le conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS :

M. Joseph JULIENNE
Mme Josette BONDU
Mme Célia DIDIER
Mme Maria LIEGE
Mme Patricia MAGRES
Mme Isabelle TAFFATZ
Mme Sylvie TENDRON
Mme Elodie BLOUET

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné dix délégués du conseil municipal pour siéger au comité technique paritaire ainsi qu'au comité hygiène et sécurité :

Titulaires	suppléants
M. PIEDNOIR Stéphane	M. DAMIENS Marc
M. RENAUD Jacques	Mme BONDU Josette
Mme MAGRES Patricia	M. JULIENNE Joseph
Mme LOZE Sylvie	M. DUGENETAIS Stéphane
M. ROBIN Daniel	Mme BLOUET Elodie

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné dix délégués du conseil municipal pour siéger à la commission d'appel d'offres :

Titulaires	suppléants
Mme BORDAIS Laurence	M. METAIS Alain
Mme DIDIER Célia	M. ABLAIN Pierre-Samuel
M. DAMIENS Marc	Mme PAIN Roselyne
M. JOYEAU René	M. PASQUIER Christophe
M. KOBİ Abdessamad	Mme VADOT Françoise

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné deux délégués du conseil municipal pour siéger au syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire :

- Délégué titulaire : M. Stéphane PIEDNOIR
- Délégué suppléant : M. Jacques RENAUD

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné sept délégués du conseil municipal pour siéger à l'office municipal des sports :

M. Benoît COCHET – M. Stéphane DUGENETAIS – Mme Sandrine DUGAST – M. William VIERON
– M. Christophe PASQUIER – Mme Laurence BORDAIS – M. Daniel ROBIN.

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné quatre délégués du conseil municipal pour siéger au sein de l'association enfance et jeunesse :

M. Benoît COCHET – Mme Maria LIEGE – M. William VIERON – Mme Isabelle GUILMIN

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné les délégués du conseil municipal suivants pour siéger au sein de différentes instances :

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU FOYER L'ABRI

M. Joseph JULIENNE

L'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Privées)

Mme Célia DIDIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JEAN ZAY

Mme Célia DIDIER et Mme Géraldine LAURENDEAU-CAHIER, titulaires
Mme Isabelle GUILMIN, suppléante.

L'AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine)

M. Stéphane PIEDNOIR

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

M. Joseph JULIENNE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AGRICOLE DU BRIONNEAU MAYENNE :

Mme Nathalie LEMAIRE
M. Jacques RENAUD

COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE ZACH SYSTEM :

Mme Nathalie LEMAIRE

CLIC OUTRE-MAINE (SIVU) :

M. Joseph JULIENNE, titulaire
Mme Josette BONDU, suppléante.

CORRESPONDANT DEFENSE AUPRES DE LA PREFECTURE :

Mme Roselyne PAIN

CORRESPONDANT SECURITE CIVILE AUPRES DE LA PREFECTURE :

Mme Roselyne PAIN

REFERENT SECURITE ROUTIERE :

M. Jacques RENAUD

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE :

M. Marc DAMIENS

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ANGERS AGGLOMERATION (SPL2A) :

M. Stéphane PIEDNOIR

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT DE L'ANJOU :

M. Stéphane PIEDNOIR

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé le montant des indemnités de fonctions des élus comme suit :

		<i>Barème maximal</i>		<i>Répartition proposée</i>	
		Taux / IB 1015	montant	taux / IB 1015	montant brut
1	Maire (S. PIEDNOIR)	55	2 090,80 €	49.9	1896.93 €
2	1 ^{ère} adjointe (N. LEMAIRE)	22	836.32 €	22	836.32 €
3	2 ^{ème} adjoint (J. RENAUD)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
4	3 ^{ème} adjointe (S. LOZE)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
5	4 ^{ème} adjoint (J. JULIENNE)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
6	5 ^{ème} adjoint (C. DIDIER)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
7	6 ^{ème} adjoint (B. COCHET)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
8	7 ^{ème} adjointe (R. PAIN)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
9	8 ^{ème} adjoint (P.S. ABLAIN)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
10	conseillère déléguée (J. BONDU)			8	304.12 €
11	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
12	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
13	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
14	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
15	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
16	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
17	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
18	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
19	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
20	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
21	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
22	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
23	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
24	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
25	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
26	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
27	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
28	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
29	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
	TOTAL		8 781.37 €		8 781.37 €
	écart crédit (ne doit pas être négatif)				0

- Le Conseil, à l'unanimité, a donné délégation au Maire pour exercer les attributions suivantes pendant la durée du mandat :

- 1.1 De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 50 000 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du marché initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 1.2 De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- 1.3 De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 1.4 De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 1.5 De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- 1.6 De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- 1.7 D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune soit titulaire ou délégataire.
- 1.8 D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et ce, devant les juridictions administratives ou judiciaires, répressives et non répressives, y compris en procédure d'urgence.
- 1.9 D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

- Le Conseil, à l'unanimité, a modifié le tableau des effectifs comme suit :

Création :

*un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe au 12/05/2014

Suppression :

* un poste d'Agent de maîtrise principal au 01/02/2014

- Le Conseil, à l'unanimité, a modifié les tarifs de la piscine municipale pour l'année 2014.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention relative à la mise en place de navettes fluviales sur la Mayenne en 2014, avec Angers Loire Tourisme, laquelle prévoit une participation financière de la commune de 3 000 €.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE le 25 avril 2014.

Le Maire,

Stéphane PIEDNOIR

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 16 AVRIL 2014 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de créer deux commissions municipales et a désigné les membres de celles-ci :

Intitulés	Composition	Responsable	Membres
Commission Logement <i>Secrétariat : B. BARON</i>	6 membres : Maire + Adjoint + 3 élus majorité 1 élu minorité	M. JULIENNE	Mme BONDU Mme MAGRES Mme LIEGE Mme TENDRON
Commission Vie Economique <i>Secrétariat : S. GUITTET G. LORANT</i>	6 membres : Adjoint + 4 élus majorité 1 élu minorité	M. JULIENNE	M. JOYEAU M. RENAUD M. DAMIENS M. VIERON Mme VADOT

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de créer neuf comités consultatifs et a désigné les membres de ceux-ci :

Intitulés	Composition	Responsable	Membres élus	Membres extra-municipaux
Comité Urbanisme et Développement Durable <i>Secrétariat : C. MARSOLLIER</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme LEMAIRE	M. RENAUD Mme PAIN M. DUGENETAIS M. METAIS M. DAMIENS M. KOBI	M..... M..... M.....
Comité Communication et Jumelage <i>Secrétariat : A. AUREGAN</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme LEMAIRE	Mme LOZE M. HABAROU M. JOYEAU Mme TAFFATZ M. PASQUIER Mme BLOUET	M..... M..... M.....
Comité Transports, Voirie et Infrastructures <i>Secrétariat : P. FOURY</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	M. RENAUD	Mme PAIN M. ABLAIN M. DUGENETAIS M. METAIS M. DAMIENS M. ROBIN	M..... M..... M.....
Comité Culture, Loisirs, Tourisme <i>Secrétariat : A. AUREGAN</i>	10 membres : Adjoint + 4 élus majorité 1 élu minorité 4 membres désignés	Mme LOZE	Mme BORDAIS M. HABAROU Mme TAFFATZ Mme LAURENDEAU-CAHIER Mme VADOT	M..... M..... M..... M.....
Comité Education et Citoyenneté <i>Secrétariat : C. PAIRONNEAU</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme DIDIER	M. COCHET Mme DUGAST Mme LAURENDEAU-CAHIER Mme BORDAIS M. ABLAIN Mme GUILMIN	M..... M..... M.....
Comité Enfance et Jeunesse <i>Secrétariat : F. ROCHE</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	M. COCHET	Mme DIDIER Mme LIEGE M. VIERON Mme LAURENDEAU-CAHIER Mme DUGAST Mme GUILMIN	M..... M..... M.....

Comité Sports <i>Secrétariat : M. PICHON</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	M. COCHET	M. DUGENETAIS Mme DUGAST M. VIERON M. PASQUIER Mme BORDAIS M. ROBIN	M..... M..... M.....
Comité Cadre de vie, Sécurité et Accessibilité <i>Secrétariat : P. FOURY et J.F. LE FLAEC</i>	10 membres : Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme PAIN	Mme LEMAIRE Mme BONDU M. METAIS Mme MAGRES M. HABAROU Mme TENDRON	M..... M..... M.....
Comité Finances et Marchés Publics <i>Secrétariat : S. GUITTET et D. POIRIER</i>	12 membres : Maire +Adjoint 5 élus majorité 2 élus minorité 3 membres désignés	M. ABLAIN	M. DAMIENS M. JOYEAU M. PASQUIER Mme LOZE M. HABAROU M. KOBİ Mme VADOT	M..... M..... M.....

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné huit délégués pour représenter le conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS :

M. Joseph JULIENNE
Mme Josette BONDU
Mme Célia DIDIER
Mme Maria LIEGE
Mme Patricia MAGRES
Mme Isabelle TAFFATZ
Mme Sylvie TENDRON
Mme Elodie BLOUET

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné dix délégués du conseil municipal pour siéger au comité technique paritaire ainsi qu'au comité hygiène et sécurité :

Titulaires	suppléants
M. PIEDNOIR Stéphane	M. DAMIENS Marc
M. RENAUD Jacques	Mme BONDU Josette
Mme MAGRES Patricia	M. JULIENNE Joseph
Mme LOZE Sylvie	M. DUGENETAIS Stéphane
M. ROBIN Daniel	Mme BLOUET Elodie

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné dix délégués du conseil municipal pour siéger à la commission d'appel d'offres :

Titulaires	suppléants
Mme BORDAIS Laurence	M. METAIS Alain
Mme DIDIER Célia	M. ABLAIN Pierre-Samuel
M. DAMIENS Marc	Mme PAIN Roselyne
M. JOYEAU René	M. PASQUIER Christophe
M. KOBİ Abdessamad	Mme VADOT Françoise

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné deux délégués du conseil municipal pour siéger au syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire :

- Délégué titulaire : M. Stéphane PIEDNOIR
- Délégué suppléant : M. Jacques RENAUD

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné sept délégués du conseil municipal pour siéger à l'office municipal des sports :

M. Benoît COCHET – M. Stéphane DUGENETAIS – Mme Sandrine DUGAST – M. William VIERON
– M. Christophe PASQUIER – Mme Laurence BORDAIS – M. Daniel ROBIN.

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné quatre délégués du conseil municipal pour siéger au sein de l'association enfance et jeunesse :

M. Benoît COCHET – Mme Maria LIEGE – M. William VIERON – Mme Isabelle GUILMIN

- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné les délégués du conseil municipal suivants pour siéger au sein de différentes instances :

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU FOYER L'ABRI

M. Joseph JULIENNE

L'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Privées)

Mme Célia DIDIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JEAN ZAY

Mme Célia DIDIER et Mme Géraldine LAURENDEAU-CAHIER, titulaires
Mme Isabelle GUILMIN, suppléante.

L'AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine)

M. Stéphane PIEDNOIR

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

M. Joseph JULIENNE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AGRICOLE DU BRIONNEAU MAYENNE :

Mme Nathalie LEMAIRE
M. Jacques RENAUD

COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE ZACH SYSTEM :

Mme Nathalie LEMAIRE

CLIC OUTRE-MAINE (SIVU) :

M. Joseph JULIENNE, titulaire
Mme Josette BONDU, suppléante.

CORRESPONDANT DEFENSE AUPRES DE LA PREFECTURE :

Mme Roselyne PAIN

CORRESPONDANT SECURITE CIVILE AUPRES DE LA PREFECTURE :

Mme Roselyne PAIN

REFERENT SECURITE ROUTIERE :

M. Jacques RENAUD

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE :

M. Marc DAMIENS

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ANGERS AGGLOMERATION (SPL2A) :

M. Stéphane PIEDNOIR

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT DE L'ANJOU :

M. Stéphane PIEDNOIR

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé le montant des indemnités de fonctions des élus comme suit :

		<i>Barème maximal</i>		<i>Répartition proposée</i>	
		Taux / IB 1015	montant	taux / IB 1015	montant brut
1	Maire (S. PIEDNOIR)	55	2 090,80 €	49.9	1896.93 €
2	1 ^{ère} adjointe (N. LEMAIRE)	22	836.32 €	22	836.32 €
3	2 ^{ème} adjoint (J. RENAUD)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
4	3 ^{ème} adjointe (S. LOZE)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
5	4 ^{ème} adjoint (J. JULIENNE)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
6	5 ^{ème} adjoint (C. DIDIER)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
7	6 ^{ème} adjoint (B. COCHET)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
8	7 ^{ème} adjointe (R. PAIN)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
9	8 ^{ème} adjoint (P.S. ABLAIN)	22	836.32 €	18.6	707.07 €
10	conseillère déléguée (J. BONDU)			8	304.12 €
11	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
12	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
13	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
14	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
15	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
16	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
17	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
18	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
19	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
20	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
21	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
22	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
23	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
24	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
25	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
26	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
27	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
28	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
29	Conseiller municipal			1.1	41.82 €
	TOTAL		8 781.37 €		8 781.37 €
	écart crédit (ne doit pas être négatif)				0

- Le Conseil, à l'unanimité, a donné délégation au Maire pour exercer les attributions suivantes pendant la durée du mandat :

- 1.1 De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 50 000 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du marché initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 1.2 De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- 1.3 De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 1.4 De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 1.5 De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- 1.6 De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- 1.7 D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune soit titulaire ou délégataire.
- 1.8 D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et ce, devant les juridictions administratives ou judiciaires, répressives et non répressives, y compris en procédure d'urgence.
- 1.9 D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

- Le Conseil, à l'unanimité, a modifié le tableau des effectifs comme suit :

Création :

*un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe au 12/05/2014

Suppression :

* un poste d'Agent de maîtrise principal au 01/02/2014

- Le Conseil, à l'unanimité, a modifié les tarifs de la piscine municipale pour l'année 2014.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention relative à la mise en place de navettes fluviales sur la Mayenne en 2014, avec Angers Loire Tourisme, laquelle prévoit une participation financière de la commune de 3 000 €.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE le 25 avril 2014.

Le Maire,

Stéphane PIEDNOIR